

CHAMBRES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

Chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint- Denis*

Grève du personnel le 15 janvier 2019.

Le Syndicat CFDT Immobilier, Chambre de métiers, Intérim d'Île de France a déposé un préavis de grève auprès de la direction de la CMA de la Seine-Saint-Denis (CMA 93) et appelle l'ensemble des agents de cet établissement public à se mobiliser le mardi 15 janvier 2019.

La dégradation des conditions de travail qui génère des situations de souffrance chez de nombreux agents voire des démissions, la surcharge de travail et les dysfonctionnements dans l'organisation des services ont conduit la CFDT à déposer ce préavis.

La CFDT demande le respect des textes et des personnels, l'ouverture de négociations sur ces conditions de travail et d'envisager des recrutements pour permettre à la CMA 93 d'assurer ses missions de service public.

Pantin le 14 janvier 2019

Contact presse

Ousmane DIAGANA

Délégué Syndical CFDT tél : 06 11 49 20 01

**La CMA 93 est un établissement public sous tutelle du Préfet de Région.*

Elle gère un CFA qui accueille chaque année 1400 apprentis et les services de la CMA 93 conseillent et accompagnent les entreprises artisanales du département

cfdt-cm@orange.fr